

AVIS D'APPEL D'OFFRES PAR CONSULTATION RESTREINTE N° DNCMP/289/F/2021-2022 POUR LA FOURNITURE DES TOGES DES MAGISTRATS ET DES GREFFIERS
--

Date d'invitation :/18/4...../2022

Date d'ouverture des offres :/03/5...../2022

Objet

1. Dans le cadre d'avoir une tenue pour les Magistrats assis, Magistrats debouts ainsi que pour les Greffiers, la Cour Suprême et le Parquet Général vous invitent, par le présent appel d'offres, le soumissionnaire admis à concourir, à présenter vos offres, sous pli fermé, pour la fourniture des toges noires pour les Magistrats et les Greffiers dont les spécifications techniques détaillées se trouvent en annexe de la présente.

Origine des fonds

2. Le marché est entièrement financé par le budget national 2021-2022.

Spécificité du marché

3. La passation du marché sera conduite par entente directe conformément à l'article 101 du code des marchés publics du Burundi.

Condition de participation

4. Le présent marché est passé par voie de consultation restreinte. Il est adressé directement aux sociétés suivantes :
 - CONFETEX
 - Atelier KWIZERA Onesphore
 - RUTERAMA Simon
 - Atelier Super Confection Nibaruta Evariste
 - Atelier KANKINDI Ida

Langue de l'offre.

5. L'offre ainsi que toutes les correspondances concernant la soumission sera rédigée en langue française.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

6. Le dossier est obtenu gratuitement à la Cour Suprême au bureau n° 210 du secrétariat du Parquet Général de la République.
7. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Secrétaire Général de la Cour Suprême, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page.

Documents constituant l'offre.

8. L'offre technique comporte :

1. une garantie de soumission remplie selon le modèle en annexe 3 ;
2. un Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
3. une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original en cours de validité délivrée par l'OBR ;
4. une attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et encours de validité ;
5. l'acte d'engagement signé selon le modèle en annexe 4 ;
6. l'adresse fixe du soumissionnaire ;
7. les spécifications techniques en annexe 1.
8. Attestation de non faillite en cours de validité (copie) ;
9. Le statut de la société ;
10. Habilitation du signataire à engager le soumissionnaire.
11. Expérience d'au moins trois ans avec référence (PV de réception)
12. Personnel qualifié

9. L'offre financière comporte :

1. le bordereau de prix en chiffre et en lettres suivant le modèle en annexe 2 ;
2. L'acte de soumission en annexe 5 ;
3. Le délai de livraison ;
4. Le bordereau de quantités estimatives.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse

Délai de validité des offres

- 1 Le délai de validité des offres est fixe à **60 jours** calendaires à compter du jour de l'ouverture des offres.

Date et heure limite de dépôt des offres.

- 2 Les offres doivent être déposées au Bureau 201 du secrétariat du Parquet Général de la République au plus tard le 03 / 5 / 2022 à 10 heures 00.

Ouverture des offres

- 3 L'ouverture des offres aura lieu le même jour en date du 03 / 5 / 2022 à **10 heures 30** dans la salle 107 de la Cour Suprême.

Délais d'exécution

- 4 Les toges sont à livrer dans un délai de soixante **(60) jours** dès la réception de la lettre de commande.

Règlements des différends

- 5 En cas de litige, le conflit sera réglé conformément au Code des Marchés Publics Burundais.

Fait à Bujumbura, le/...../2022

LE PRESIDENT DE LA COUR SUPREME



GATERETSE EMMANUEL